



PLUI

CONSULTEZ LES MODIFICATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LA VIE DU PLUI

PLUI : PREMIERS RÉAJUSTEMENTS ET NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE

Mis en ligne le 24 septembre 2020

Le PLUi est entré en vigueur depuis déjà bientôt un an et pour rappel, il a remplacé définitivement les 12 PLU communaux.

Une première modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours et va permettre la réalisation de plusieurs projets d'aménagement, d'adaptations mineures du document ainsi que la correction d'erreurs graphiques et écrites (bâtiments oubliés ou mal placés par exemple).

Le PLUi est un document « vivant » et à ce titre connaîtra régulièrement des évolutions et mises à jour, mais pas n'importe comment ! Les procédures administratives d'évolution d'un PLUi sont cadrées, notamment à travers l'organisation d'une enquête publique. C'est pourquoi **une nouvelle enquête publique aura lieu du lundi 5 octobre au vendredi 20 novembre 2020 inclus.**

[Consulter en ligne les objets de la modification N°1](#) ↗

Vous pourrez pendant cette période et cette période seulement faire part de vos observations via un registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/2057 ↗ et une adresse mail propre à l'enquête publique : enquetepublique-2057@registre-dematerialise.fr

À l'issue de l'enquête publique, la modification n°1 du PLUi sera soumise à l'approbation du Conseil Communautaire.



≡ RETOUR À LA LISTE





Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

☎ 02 28 02 22 40 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Du lundi au jeudi

8h30>12h00 / 14h00>17h30

Le vendredi

8h30>12h00 / 14h00>16h30